



Fédération Départementale du Rhône et de la Métropole de Lyon pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique



Edito

COVID 19

Chers adhérents, chers pêcheurs,
Le COVID 19, a perturbé pour ne pas dire paralysé les Pêcheurs et la Pêche en générale.
Avec de grosses difficultés et l'appui des Maires et des AAPPMA votre Fédération a oeuvré afin d'obtenir la réouverture de la Pêche, d'abord en rivières puis dans les plans d'eau.
Nous avons essayé de vous informer en direct du suivi de ces travaux.
En espérant que la Pêche vous permettra de vous détendre. N'oubliez pas les gestes barrières.

A bientôt aux abords de nos rivières et de nos plans d'eau.

Alain LAGARDE (Président Fédéral)

Génération pêche

L'application des pêcheurs de loisir !

Depuis le mois de mars, vous pouvez télécharger sur votre smartphone l'application Génération Pêche, développée par la Fédération Nationale.

L'application est encore en cours de développement, avec pas mal de possibilités qui seront débloquentes au cours des prochains mois (carnet de capture, actualités...).

Fonctionnalité, déjà active et très intéressante, l'accès à votre compte carte de pêche, ce qui vous permet d'embarquer votre carte de pêche dématérialisée sur votre smartphone et toutes celles rattachées à votre compte (enfants, conjoint...)

NOUVEAUTÉ !

Génération Pêche : L'application des pêcheurs de loisir !

- Explorez les lieux favoris pour vos sorties de pêche !
- Renseignez votre carnet de pêche avec toutes vos captures comme un pro !
- Une carte de pêche dématérialisée pour toute la famille.
- Découvrez-en plus sur vos poissons favoris !

Téléchargez gratuitement l'application

DISPONIBLE SUR Google play

Disponible sur App Store

En bref...

Ensemble, construisons la pêche de demain : grande enquête 2020

Nous avons besoin de vous pour mieux connaître les pêcheurs et les non pêcheurs, et répondre au mieux à vos exigences ! Merci de prendre quelques minutes seulement pour nous aider à construire ensemble la pêche de demain: le questionnaire en ligne, c'est par [ici](#) !

www.peche69.fr

SOMMAIRE

L'argent de la carte de pêche



Visionner la vidéo:

<https://www.youtube.com/watch?v=hPUG0hLd2gs>

Télécharger le diaporama:

http://www.peche69.fr/cms_viewFile.php?idtf=20204&path=diapo-conference-argent-carte-de-peche.pdf

Dans la cadre d'un nouveau projet de reportage, l'équipe de Youtubeur FISHARE, s'est adressé à la Fédération de Pêche du Rhône pour apporter des réponses sur les actions menées avec l'argent de nos cartes de pêche.

L'enregistrement de la vidéo s'est déroulé mi-février dans les locaux de Fishare, Jean-Pierre FAURE (Directeur Technique de la Fédération) a répondu à de nombreuses interrogations posées par deux animateurs de l'équipe FISHARE et un pêcheur membre de leur communauté.

La vidéo de près d'une heure a déjà été visionnée plus de **16 000 fois** sur la chaîne Youtube FISHARE. Vous pouvez vous aussi visionner cette vidéo qui vous apportera de nombreuses réponses à vos questions ou télécharger un diaporama qui illustre les actions concrètes rendues possibles uniquement grâce à l'argent de nos cartes de pêche (suivez le lien contre la photo!)

Maille inversée pour le Silure: une première en France

Dans la continuité du travail engagé depuis deux ans par la Fédération de Pêche du Rhône pour moderniser la réglementation concernant les tailles de capture, 2020 voit l'instauration d'une **maille inversée** pour le Silure sur certains secteurs.

Suite à l'étude menée en 2016 par la Fédération de Pêche en collaboration avec Jean-Claude TANZILLI, les données récoltées ont permis de mieux connaître l'espèce et ainsi adapter sa gestion et sa réglementation dans nos cours d'eau. Les grands silures se nourrissent principalement de poissons, en particulier de leurs propres congénères. Ce cannibalisme est très développé au-delà d'une taille de 170 cm, et ces individus sont probablement **le moteur de la régulation de l'espèce**.

Télécharger l'étude: <https://urlr.me/VnF2H>

Encore trop souvent tués et abandonnés sur les rives, ces poissons de plus de 15 ans sont **précieux** à plus d'un titre. C'est pourquoi, à la suite de concertation de l'ensemble des acteurs de la pêche dans le département, une maille inversée à 170cm est mise en place sur le lac des Eaux Bleues, ainsi que sur le fleuve Rhône dans la traversée de Lyon en accompagnement d'une étude des déplacements de ces grands spécimens. A suivre !!!



Conférence Pêche/Nature saison #4: Black-bass

Dans le cadre de notre 4ème saison de conférence, nous avons accueilli, Monsieur **Franck ROSMANN** sur le thème du Black-bass.

Une cinquantaine de personnes sont venues le rencontrer et échanger avec lui à la Fédération. Pendant plus de deux heures, ce personnage emblématique de la pêche du Black-bass en France, Président d'honneur et fondateur de BBF et actuellement chef de produit chez Sakura, nous a dévoilé son expérience dans la pêche de ce poisson en France et à l'étranger.

Vous pouvez visionner l'intégralité de la conférence diffusée en direct Live sur nos réseaux sociaux : [Revivez la conférence.](#)



Pêcher le Black-bass dans le département



Le black-bass est régulièrement présent dans les alevinages effectués chaque année par les AAPPMA et/ou la Fédération sur les plans d'eau, vous êtes donc susceptible de le rencontrer sur de nombreux sites du département.

A noter, l'introduction massive et une pêche en **No-kill** sur les plans d'eau du Colombier à Anse, d'Azole Amont à Propières et sur le Varagnat à Sainte Foy l'Argentière.

Retrouvez tous ces coins de pêche sur notre carte interactive: [Geopeche 69.](#)

Tout savoir sur cette espèce

Poisson de sport par excellence, de par sa combativité et la technicité de sa pêche, il n'hésite pas à sauter hors de l'eau en cas de capture. Le black-bass, appelé aussi achigan à grande bouche, est un poisson de la famille des centrarchidés, son nom latin est « *Micropterus salmoides* ».

Sa taille moyenne est de 25 à 50 cm, avec un record en France à plus de 60 cm.

Taille de capture minimale dans notre département : 35cm

Le black-bass se reproduit aux mois de mai et juin suivant la température de l'eau qui doit être supérieure à 15°. Par conséquent dans notre département sa pêche est **fermée du 4 mai au 3 juillet inclus**. Durant cette période, le mâle prépare un nid en forme de cuvette où la femelle dépose ses oeufs. La ponte est farouchement gardée par le mâle qui protège ensuite les alevins durant 2 à 3 semaines.



La pêche de la plupart des carnassiers étant ouverte à cette période, évitez de le tenter, préservons l'avenir de l'espèce !

Le black-bass affectionne les eaux lentes ou stagnantes, bien enherbées, chaudes en été et tempérées en hiver.

Il mange tout ce qui est consommable (insectes, vers, têtards...) avec une prédilection pour les petits poissons.

Techniques de pêche possibles : leurres, vers maniés, mouches.

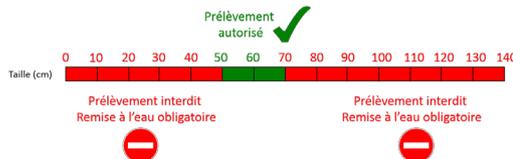
SORTEZ! BOUGEZ ! PÊCHEZ !



© FD69 - A JANIN 2019 Grand Parc 113 cm

A retenir, cette saison pour le Brochet !

- ✓ Taille légale de capture : 60 cm
- ✓ Les secteurs avec une fenêtre de capture deviennent plus nombreux avec la mise en place sur le plan d'eau du Colombier à Anse.



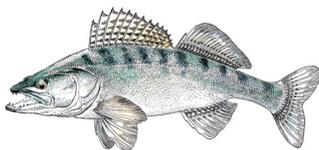
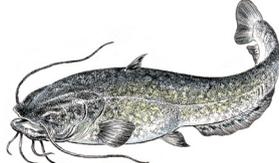
Pour rappel, cette mesure s'applique toujours sur le canal de Jonage et le Grand Large entre les barrages de Cusset et de Jonage, ainsi que sur les plans d'eau de Miribel Jonage.

- ✓ Nombre de capture par jour/pêcheur: 3 poissons (sandre, black-bass et brochet) dont **1 brochet**



A savoir !
Pas de réglementation particulière sur la perche

Concernant les autres espèces de carnassiers:

 SANDRE	<p>Axes Rhône et Saône incluant le canal de Miribel et le canal de Jonage : Ouverture du 1er janvier au 08 mars inclus et du 25 avril au 31 décembre inclus. Hors axes Rhône et Saône : Ouverture du 1er janvier au 8 mars inclus et du 16 mai au 31 décembre inclus. Taille de capture minimale : 50cm</p>
 BLACK-BASS	<p>Ouverture du 1er janvier au 3 mai inclus et du 4 juillet au 31 décembre inclus. Taille de capture minimale : 35cm</p>
 SILURE	<p>Ouverture du 1er janvier au 31 décembre inclus. Sur le Rhône entre les chutes à proximité du parc de la Feysine (commune de Villeurbanne) et Pierre-Bénite et sur le lac des Eaux-Bleues au Grand Parc Miribel Jonage. Taille de capture MAXIMALE : 1m70</p>



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

www.peche69.fr



@federation.peche.rhone



@Fédération Pêche Rhône

Info Pêche 69. Publication périodique d'informations de la FDAAPPMA69. Directeur de la publication: Alain LAGARDE
 Rédaction et conception: Service Développement. Photos: FNPF-Laurent Madelon-FD69 . Illustrations: FNPF-Nowakowski